

Une défense sous influence.

L'amiral Thierry d'Argenlieu et la dépendance de la France Libre à l'égard des Alliés dans les territoires français du Pacifique (1940-1942)

Thomas Vaisset

Revue historique des armées, n°257, 2009/4, p. 101-121.

Jusqu'à-là perdues dans l'immensité de l'océan, les îles françaises du Pacifique offrent à la France pendant la Seconde Guerre mondiale une « rente géopolitique » sans précédent. Le conflit rend la position de ces territoires capitale pour les Alliés. Les Établissements Français de l'Océanie (EFO) se situent au milieu du Pacifique Sud, à peu près à mi-distance pour un navire se dirigeant de l'Amérique vers l'Australie par le canal de Panama, alors que la Nouvelle-Calédonie, à proximité de la mer de Corail, permet une escale aérienne lors d'un trajet entre l'Amérique et l'Australie. À cette situation favorable s'ajoute leur production minière, stratégique pour les belligérants à commencer par le Japon qui en est totalement dépourvu¹.

Les stratèges américains ont été très sensibles aux potentialités offertes par ces îles au cours du conflit puisque l'amiral Ghormley, COMSOPAC², a installé son quartier général à Nouméa. Le président Roosevelt reconnaissait d'ailleurs que l'un des points du monde les plus vitaux sur le plan stratégique était la Nouvelle-Calédonie³. Celle-ci devait permettre, d'après les études menées par le général Eisenhower, d'assurer la sécurité de l'Australie désignée comme base militaire essentielle à l'effort défensif allié dans le Pacifique⁴. Les îles françaises ont donc accueilli de très nombreux soldats américains, estimés à près d'un million d'hommes entre 1942 et 1945, ainsi que de multiples bombardiers sur leurs divers terrains d'aviation. Enfin, Nouméa est devenu, au cours de la guerre, le second port du Pacifique après San Francisco⁵.

Pourtant, dans l'avant-guerre, la France ne s'était que très rarement intéressée à ces territoires lointains. Dans l'administration, ils étaient considérés comme le « *cimetière des gouverneurs* »⁶. D'un point de vue militaire, à la veille du conflit, ces possessions ne sont défendues que par un seul aviso colonial « *perdu dans l'immensité de l'Océanie*⁷ ». Si l'on convient que leur défense n'est pas satisfaisante, il n'en reste pas moins qu'immanquablement on sursoit à leur amélioration en raison des contraintes budgétaires⁸. Du fait de la configuration

¹ Ainsi en 1940 la Nouvelle-Calédonie a produit 478 000 tonnes de nickel, 51 000 tonnes de chrome alors que les EFO ont produit 173 000 tonnes de phosphate.

² COMSOPAC: Commander South Pacific Area & South Pacific Force. Le COMSOPAC est depuis sa création en avril 1942 sous les ordres de l'amiral Nimitz, CINCPOA (Commander in Chief Pacific Ocean Area).

³ Cité dans BEZIAT André, *Franklin Roosevelt et la France (1939-1945) : la diplomatie de l'entêtement*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 227-228.

⁴ EISENHOWER Dwight D., *Croisade en Europe. Mémoires sur la Deuxième Guerre mondiale*, Paris, Robert Laffont, 1949, p. 37-41.

⁵ ALDRICH Robert, *France and the South Pacific since 1940*, London, Macmillan, 1993, p. 17.

⁶ Ainsi, aux EFO, entre 1880 et 1945, cinquante-deux gouverneurs se sont succédé pour une durée moyenne de séjour qui oscille entre un an pour la période 1880-1914 et dix-huit mois pour l'entre-deux-guerres, le record en la matière étant détenu par le gouverneur Simoneau qui n'est resté en fonction qu'un mois et un jour (CHEUNG Francis, *Tahiti et ses îles (1919-1945). Étude d'une société coloniale aux antipodes de sa métropole*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 47).

⁷ Service Historique de la Défense – Département Marine (désormais SHD-DM), TTC, carton 10, « Extraits des rapports de l'Aviso colonial *Dumont d'Urville* », 2 avril 1941. Ce rapport a été intercepté par les Forces navales françaises libres (FNFL).

⁸ SHD-DM, 1 BB³, carton 58, message secret n°406 I/I, du Ministre des Colonies au Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et Dépendances, 14 mars 1929.

de la flotte, le ministère de la Marine a consacré l'essentiel des crédits alloués aux bases non métropolitaines à celles de Méditerranée⁹. Quant à la défense des colonies du Pacifique, comme celle de toutes les autres, elle est négligée par l'état-major général des Colonies trop préoccupé du sort de l'Indochine¹⁰. Les bases de l'Océanie sont en outre jugées très sévèrement par les stratèges français. Ainsi, dans ses *Théories stratégiques*, l'amiral Castex rappelle qu'elles sont dépourvues des trois valeurs essentielles à une base stratégique (la situation géographique, l'autonomie défensive et les possibilités de ravitaillement) et que la position française y est des plus médiocres. Il conclut sur la nécessité de les échanger avec un territoire en Afrique occidentale, de préférence la Sierra Leone¹¹.

L'armistice signé le 22 juin 1940 bouleverse la situation avant même l'entrée en guerre du Japon. Refusant d'abandonner le combat, les colonies françaises du Pacifique font défection et s'offrent à la France Libre¹². C'est donc au général de Gaulle qu'incombe la charge de les défendre face aux menaces qui en font un enjeu majeur de la guerre du Pacifique, puis de faire fructifier la « rente de situation » qui attire les Alliés. Ce qui se joue alors avec la défense de la Nouvelle-Calédonie et des EFO possède une dimension politique qui va bien au-delà du problème purement militaire. Il s'agit, en effet, d'y maintenir la pleine souveraineté de la France tout en cédant une attribution éminemment régalienne à des puissances, certes alliées, mais étrangères. Pour affirmer son autorité face aux Anglo-saxons, mais également pour apaiser les tentations autonomistes, le général de Gaulle y envoie de véritables *missi dominici* dont le plus intransigeant a été l'amiral Thierry d'Argenlieu.

L'étude de la participation insulaire française au conflit du Pacifique est resté très largement du domaine des historiens de la région. Des travaux français, américains et australiens s'y sont intéressés, mais pour analyser les relations – davantage les affrontements – franco-calédoniennes ou américano-gaullistes. Ils bénéficient pour cela des archives conservées dans la région Pacifique, dont certaines ont été publiées et nous sont donc accessibles. Par contre, les documents militaires français n'ont été que plus rarement utilisés, voire ignorés en ce qui concerne les sources navales. De plus, les fonds de la France Libre n'étaient consultables que par l'intermédiaire des ressources du ministère des Affaires étrangères ou des Colonies. Nous avons, quant à nous, disposé de l'ouverte complète de ces archives, dites « Papiers de Gaulle avant 1959 », ainsi que celles, non moins importantes, de l'amiral Thierry d'Argenlieu.

Des ralliements à l'ombre de l'Union Jack

Dans l'histoire de la « *dispute impériale*¹³ » qui suit l'armistice, les îles françaises du Pacifique ont connu une situation très singulière. Tout d'abord, leur passage à la France Libre inaugure et clôt en même temps l'ère des ralliements spontanés et volontaires au général de Gaulle¹⁴. Alors que le 20 juillet 1940, les Nouvelles-Hébrides ouvrent la voie de la dissidence

⁹ LASTERLE Philippe, « Les bases et points d'appui coloniaux (1919-1939) : une modernisation trop tardive », *Les bases et les arsenaux d'outre-mer, du Second Empire à nos jours*, Paris, Lavauzelle, 2002, p. 115-123.

¹⁰ AGERON Charles-Robert, « Le mythe impérial », *La puissance en Europe 1938-1940* sous la direction de GIRAULT René et FRANK Robert, Paris, Publications de la Sorbonne, 1984, p. 231.

¹¹ CASTEX Raoul (Amiral), *Théories stratégiques*, Tome III, *Les facteurs externes de la stratégie*, Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1931, p. 182-332.

¹² Pour l'expression « France Libre » nous suivons l'orthographe utilisée par le général de Gaulle dans ses mémoires et reprise par Jean-Louis Crémieux-Brilhac dans sa somme consacrée au sujet. Nous suivons également ce dernier dans la définition de la « France Libre » comme une « *collection de micro-sociétés unies et mues par l'engagement volontaire de tous leurs membres* » (CREMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *La France Libre. De l'appel du 18 juin à la libération*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2001, p. 41).

¹³ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère de la France. L'abîme 1939-1944*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1986, p. 300-340.

¹⁴ Le ralliement du Gabon en novembre 1940 appartient à la même séquence chronologique, mais repose sur une intervention armée où la Marine, commandée par le commandant d'Argenlieu, joue le premier rôle et au cours de laquelle l'avis *Bougainville* est coulé par son *sistership* FNFL le *Savorgnan de Brazza*. La seule colonie du

impériale, les EFO et la Nouvelle-Calédonie, respectivement les 2 et 19 septembre, achèvent ce cycle. Ensuite, leur volonté de continuer le combat ne signifie pas, au moins initialement, un soutien au général de Gaulle. L'aspiration première de ces colonies est de pouvoir poursuivre la lutte aux côtés de la Grande-Bretagne et non de la France Libre¹⁵. Le gouverneur Sautot qui, Compagnon de la Libération mais gaulliste hétérodoxe et dépité, est l'homme fort des ralliements du Pacifique résume parfaitement cette idée : « *même sans le Général de Gaulle, les trois colonies françaises du Pacifique étaient bien décidées à poursuivre la lutte aux côtés de la Grande-Bretagne*¹⁶ ». Enfin, le passage sous le giron de la Croix de Lorraine se déroule de manière totalement endogène, car aucun émissaire de Londres n'y participe. L'influence décisive de l'Australie et de la Grande-Bretagne, tant du point de vue économique que militaire doit au contraire être soulignée¹⁷. À Nouméa, le rejet du gouvernement de Vichy trouve également une bonne part de ses motivations dans la force du sentiment autonomiste calédonien¹⁸.

Ces trois facteurs permettent de comprendre la relative discrétion du général de Gaulle dans ses *Mémoires de guerre* quant au ralliement de ces territoires. En insistant sur le patriotisme enthousiaste de la population, il présente sa propre vision de la geste gaullienne dans le Pacifique au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Nouvelles-Hébrides et EFO : la volonté locale

La défection du condominium des Nouvelles-Hébrides est due en très grande partie à l'action du commissaire-résident français, le « *petit roi* » Henri Sautot comme l'appellent ses ennemis. L'homme est anglophile et ambitionne depuis longtemps une charge de gouverneur des colonies¹⁹. Il s'est appuyé sur la volonté générale parmi les Français, de continuer le combat « *aux côtés de nos amis britanniques*²⁰ ».

À Tahiti, le ralliement s'est déroulé à la suite d'une « *révolution pacifique*²¹ » interne liée à trois facteurs. Tout d'abord, l'inertie du gouverneur Jean Chastenot de Gery permet au territoire de basculer dans la « *dissidence*²² ». Ensuite, quelques pétainistes membres du « comité des Français d'Océanie » auraient aimé voir la colonie adhérer à la Révolution nationale, mais sont réduits à l'inaction en raison de leur faible nombre et leur désorganisation.

Pacifique qui ne s'est pas ralliée, Wallis-et-Futuna, le sera lors d'une opération préparée par l'amiral d'Argenlieu en mai 1942.

¹⁵ MICHEL Marc, « Les ralliements des colonies françaises à la France libre (1940) », *Les ralliements. Ralliés, traîtres et opportunistes du Moyen Âge à l'Époque Moderne et Contemporaine*. Actes du Colloque tenu à la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine les 9, 10, 11 février 1995, sous la direction d'AGOSTINO Marc, BERIAC Françoise et DOM Anne-Marie, Bordeaux, CROCEMC – Université Michel Montaigne-Bordeaux III, 1997, p. 239-259.

¹⁶ SAUTOT Henri, *Grandeur et Décadence du gaullisme dans le Pacifique*, Melbourne, Cheshire, 1949, p. 11.

¹⁷ REGNAULT Jean-Marc et KURTOVITCH Ismet, « Les ralliements du Pacifique en 1940. Entre légende gaulliste, enjeux stratégiques mondiaux et rivalités Londres/Vichy », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°49-4, octobre-décembre 2002, p.71-90. 1975, p. 64-82.

¹⁸ BROU Bernard, *Espoirs et réalités. La Nouvelle-Calédonie de 1925 à 1945*, Thèse de Doctorat de III^e cycle, Nouméa, Publications de la Société d'Études historiques de la Nouvelle-Calédonie, 1975, p. 155. Cette opinion, qui voit le mouvement de ralliement comme l'expression d'une volonté d'émancipation de la population européenne de Nouvelle-Calédonie est également partagée par KURTOVITCH Ismet, *La vie politique en Nouvelle-Calédonie (1940-1953)*, Thèse de Doctorat de l'Université française du Pacifique sous la direction de DE DEKKER Paul, 1998, p. 401-418.

¹⁹ LAUVRAY Caroline, *Henri Sautot. Premier Gouverneur de la France Libre*, mémoire de maîtrise de l'Université Michel de Montaigne – Bordeaux III, sous la direction de LACHAISE Bernard, 2000, p. 8-47. Dans ses mémoires, Sautot s'est défendu d'une trop grande anglophilie, pourtant, il y affirme également qu'il était prêt à passer au service des Britanniques s'il n'était pas suivi par la population des Nouvelles-Hébrides.

²⁰ SAUTOT Henri, *op. cit.*, p. 21.

²¹ CREMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *op. cit.*, p. 137.

²² Le mot de « *dissidence* » est le synonyme vichyste du mot gaulliste de « *ralliement* ».

Enfin, le rôle du Comité de la France Libre, composé de patriotes résistants avant peut-être d'être gaullistes, dirigé par le médecin-administrateur Emile de Curton²³. Le départ pour Nouméa du stationnaire du Pacifique le *Dumont d'Urville* et la promulgation inattendue par le gouverneur des premières ordonnances du gouvernement de Vichy déclenchent l'offensive de la résistance. Le 1^{er} septembre 1940, un référendum offre une large majorité aux partisans du ralliement par 5 564 voix contre 18.

L'influence des Alliés en Nouvelle-Calédonie

« Le 20 septembre, le gouverneur Sautot, après avoir lui-même rallié les Nouvelles-Hébrides, le 18 juillet, avait, sur mon ordre gagné Nouméa. Là, le "Comité de Gaulle", présidé par Michel Vergès, s'était rendu maître de la situation avec l'appui enthousiaste de la population, ce qui permettait à Sautot de prendre le Gouvernement²⁴ ».

Cette présentation du ralliement de la Nouvelle-Calédonie par le général de Gaulle insiste sur le patriotisme de la population et le rôle des gaullistes, celui leur chef en particulier. Par conséquent, les difficultés et l'appui offert par l'Australie et la Grande-Bretagne à l'opération sont passés sous silence. Le mythe du « *Salut par l'Empire* » qui aurait permis la libération de la France et qui légitime ainsi ses prétentions internationales au sortir du conflit commence à s'esquisser²⁵.

Le 20 juin 1940 alors que Nouméa n'a plus aucun contact direct avec Paris et que la perspective d'un armistice est déjà connue, le gouverneur de l'île Georges Pélicier annonce son intention de poursuivre le combat aux côtés de l'Empire britannique²⁶. Toutefois, au cours du mois de juillet, plus la résolution de la population se manifeste, plus l'attitude du gouverneur devient ambiguë. Celle-ci est peut-être une conséquence de l'opération *Catapult* conduite par les Britanniques contre la Marine française. Cette hypothèse ne peut cependant pas être confirmée, car le « Rapport Bayardelle », source essentielle quant à la conduite du gouverneur lors de cette période, reste silencieux du 29 juin au 16 juillet. L'Australie, principale puissance à proximité commence à manifester ouvertement son inquiétude face à l'agitation calédonienne.

Pourtant, pendant l'entre-deux-guerres, Canberra ne s'était que fort peu préoccupé des territoires français du Pacifique. Si l'Australie fournit le charbon et le coke nécessaires à la fonderie de nickel calédonienne, l'île est oubliée lors d'un accord de commerce franco-australien en 1936²⁷. Plus emblématique encore, le plan de défense du Dominion ne mentionne même pas l'existence de la Nouvelle-Calédonie²⁸.

La confusion à Nouméa entraîne la nomination d'un représentant australien, Bertram Ballard qui arrive sur place le 23 août. Ses instructions lui demandent d'encourager la volonté calédonienne de poursuivre la lutte aux côtés des Alliés²⁹. Ce sont des rumeurs insistantes autour des négociations d'armistice qui ont poussé l'Australie à s'intéresser à la Nouvelle-

²³ WEILL Henri, *2 septembre 1940. Tahiti – France Libre. Le ralliement des Établissements français d'Océanie au général de Gaulle*, Paris, Lavauzelle, 2002, p. 21.

²⁴ DE GAULLE Charles, *Mémoires de guerre*, vol. 1, *L'Appel* (désormais mentionné sous cet unique titre), p. 104.

²⁵ AGERON Charles-Robert, « La survivance d'un mythe. La puissance par l'Empire colonial (1944-1947) », *La puissance française en question (1945-1949)* sous la direction de GIRAULT René et FRANK Robert, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988, p. 31-36

²⁶ « Rapport Bayardelle », *Bulletin de la Société d'Études Historiques de la Nouvelle-Calédonie*, n°20, 3^e trimestre 1974, p. 1-48.

²⁷ LAWREY John, *The Cross of Lorraine in the South Pacific. Australia and the Free French movement 1940-1942*, Canberra, Journal of Pacific History, 1982, p. 16-18.

²⁸ MUNHOLLAND Kim, *Rock of Contention. Free French And Americans at war in New-Caledonia, 1940-1945*, New York, Berghahn Books, 2005, p. 40.

²⁹ *Documents on Australian Foreign Policy* (désormais DAFP), 1937-1949, vol. IV, n°45, document non numéroté et non daté mais antérieur au 8 août 1940. Ce brouillon est le seul document concernant les instructions données à Ballard retrouvé dans les archives australiennes.

Calédonie. L'Allemagne aurait exigé une position économique privilégiée pour le Japon aux Nouvelles-Hébrides et en Nouvelle-Calédonie. L'Australie ne peut l'accepter et envisage l'achat d'une partie de la production calédonienne pour conserver une influence sur l'île³⁰. En fait, Canberra souhaiterait parvenir à un *modus vivendi* avec les colonies françaises du Pacifique : coopérer avec l'administration ayant donné son allégeance officielle à Vichy, mais qui, en pratique, favorise autant que possible l'Empire britannique³¹. Toutefois, l'Australie veut absolument éviter que l'agitation ne la contraigne à intervenir directement dans les affaires calédoniennes de crainte d'une réaction hostile du Japon³².

À Nouméa, la publication des ordonnances constitutionnelles de Vichy renforce les partisans d'une action contre le gouverneur qui, de son côté, a obtenu l'envoi d'un bâtiment pour le soutenir³³. L'avis *Dumont d'Urville* arrive depuis Tahiti à Nouméa le même jour que Ballard. La confusion est encore accrue quand l'amiral Muselier, commandant les FNFL, croyant que le *Dumont d'Urville* souhaite rallier de Gaulle, envoie à Nouméa un télégramme de félicitations. La réponse du commandant, qui devient une référence emblématique pour les officiers de marine fidèles à l'État français, est sans appel³⁴. Le 28 août 1940, sous la pression populaire, le gouverneur démissionne et est remplacé par le commandant des troupes, le colonel Denis qui prend immédiatement des mesures de fermeté. Dans le même temps, un comité de Gaulle s'est formé et est parvenu à exposer à Londres la situation de l'île. Le général demande alors à Henri Sautot d'assurer le ralliement de la colonie. Toutefois, celui-ci est impossible sans le concours du gouvernement australien qui hésite encore sur la conduite à tenir. L'insistance du Premier ministre britannique, Winston Churchill, qui vit à ce moment une « lune de miel³⁵ » avec le général de Gaulle, convainc Canberra de mettre à la disposition de la France Libre le croiseur léger *Adélaïde*, pour escorter Henri Sautot³⁶. Le 19 septembre, l'*Adélaïde* arrive en rade de Nouméa et permet par sa présence dissuasive le ralliement au général de Gaulle. Cependant, il reste à en faire partir le *Dumont d'Urville* d'autant plus que l'avis *Amiral Charner* a été dépêché par Vichy avec à son bord une troupe de débarquement pour faire face aux événements de Nouvelle-Calédonie³⁷. Après plusieurs jours de négociations entre les officiers de marine français et australien, on parvient à un *gentleman's agreement* : le *Dumont d'Urville* quitte Nouméa et demande à l'*Amiral Charner* de faire demi-tour, en échange de quoi,

³⁰ DAFP, 1939-1947, vol. IV, n°70, télégramme non numéroté du cabinet du Premier ministre à Bruce, 13 août 1940.

³¹ DAY David, *The great betrayal. Britain, Australia and the onset of the Pacific war 1939-42*, Melbourne, Oxford University Press, 1988, p. 91.

³² DAFP, 1939-1947, vol. IV, n°83, télégramme n°5 du Department of External Affairs à Ballard, 29 août 1940.

³³ Centre des Archives d'Outre Mer (désormais CAOM), Fonds ministériels, Série géographique, Nouvelle-Calédonie, carton 233, message n°1529 F.M.F.3. de l'amiral de la Flotte François Darlan au Secrétaire d'État aux Colonies, 14 août 1940.

³⁴ Le message, auquel l'amiral de Laborde fera référence dans une réponse à l'amiral Darlan le 12 novembre 1942 lui demandant de faire appareiller la flotte de Toulon, est le suivant : « *De la part Commandant, officier en second, état-major et équipage Dumont d'Urville votre 230 – stop – Merde [sic]. Signé : Quièvecourt* ». Le second du *Dumont d'Urville* ne s'explique d'ailleurs par pourquoi l'amiral Muselier lui a envoyé un tel message, reçu par l'intermédiaire du poste civil de Nouméa (TAILLIEZ Jacques, « 1940 : l'avis-colonial *Dumont d'Urville* à Nouméa », *Cols bleus*, n°2145, 9 novembre 1991, p. 8-12).

³⁵ CREMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *op. cit.*, p. 81. Pour plus de détails sur les excellentes relations entretenues par Churchill et de Gaulle à l'été 1940, voir KERSAUDY François, *De Gaulle et Churchill. La mésentente cordiale*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2003, p. 79-104.

³⁶ LAWREY John, *op. cit.*, p. 36-40.

³⁷ SHD-DM, TTY, carton 235, registre des communications secrètes du *Dumont d'Urville*, n°1/40, message secret n°6554 du Commandant en Chef des Forces Maritimes françaises à Marine Saigon et au *Dumont d'Urville*, 10 septembre 1940. L'*Amiral Charner* n'appareille de Saigon que le 17 septembre 1940 (SHD-DM, TTY, carton 758, affectations de l'*Amiral Charner* pour l'année 1940).

tous les fonctionnaires fidèles au maréchal Pétain seront renvoyés dès que possible en Indochine³⁸. Sautot devient alors gouverneur de Nouvelle-Calédonie.

Les ralliements des colonies françaises du Pacifique renforcent l'assise territoriale dont la France Libre a tant besoin en 1940. Toutefois, ces derniers se sont effectués grâce à l'appui militaire décisif du Commonwealth. Ainsi, alors que le général de Gaulle s'estime « *fidéicommiss*³⁹ » de l'héritage impérial de la France, son entreprise a associé Londres et Canberra aux affaires calédoniennes. Si l'on devait classer l'opération calédonienne dans une typologie de la politique britannique vis-à-vis de la France à l'été 1940, celle-ci se rapprocherait davantage du *modus vivendi* signé à Alexandrie pour neutraliser la Force X commandée par l'amiral Godfroy que de l'action de vive force comme l'opération *Catapult* menée dans les ports britanniques ou à Mers el-Kébir. L'objectif du général de Gaulle est désormais de renforcer le contrôle français sur ces territoires ralliés sans dépendre trop étroitement des Alliés.

Mise en défense : relever le glaive

Le problème de la défense des colonies françaises ralliées à la France Libre est particulièrement aigu en Nouvelle-Calédonie, puisque, outre sa faiblesse structurelle, le colonel Denis, qui commandait la défense s'apprête à quitter l'île en raison de son opposition au ralliement. De plus, le retour en Indochine du *Dumont d'Urville* ne laisse plus en Océanie que la goélette *Zélée*, bien incapable d'assurer la défense navale de ces territoires. Pour tenter de reprendre en main la situation à Nouméa, le général de Gaulle nomme le capitaine Broche commandant supérieur des troupes⁴⁰.

La participation australienne à la défense des îles françaises

L'Australie est parfaitement consciente de la faiblesse des moyens de défense français qui ne sont composés au 1^{er} septembre 1940 que d'un unique bataillon à deux compagnies de fusiliers-voltigeurs et d'une compagnie d'accompagnement⁴¹. Or, elle considère la défense de la Nouvelle-Calédonie comme capitale pour sa propre sécurité, car l'île pourrait être utilisée comme une redoutable base d'opérations contre elle d'autant plus que les promesses de Londres quant à sa sécurité demeurent très imprécises⁴². Dès la fin décembre 1940, le ministre de la Marine, William Morris Hughes avait suggéré de détacher des troupes à Nouméa pour devancer un éventuel coup de main japonais qu'il estimait très probable⁴³. L'Australie demande donc au Dominions Office d'appuyer sa demande à participer à la défense de la colonie française⁴⁴. De Gaulle, conscient de l'extrême faiblesse de ses moyens militaires, accepte la venue d'officiers de liaison pour étudier la question⁴⁵. C'est ainsi qu'est envoyée en mars 1941, en tenue civile, une mission militaire dirigée par le lieutenant-colonel Fanning⁴⁶. Les conversations militaires

³⁸ SHD-DM, TTY, carton 237, message n°B.N. 7/40, du Commandant Showers au capitaine de frégate Toussaint de Quièvecourt, 24 septembre 1940.

³⁹ LACOUTURE Jean, *Charles de Gaulle*, tome 1, *Le rebelle 1880-1944*, Paris, Seuil, 1984, p. 428.

⁴⁰ Télégramme du général de Gaulle au capitaine Broche, 24 septembre 1940, cité dans DE GAULLE Charles, *Lettres notes et carnets. Juin 1940 – Juillet 1941*, Paris, Plon, 1981, p. 122-123.

⁴¹ CAOM, Fonds ministériels, Série géographique, Nouvelle-Calédonie, carton 233, note secrète n°61/3.EM.COL, « Renseignements sur la Nouvelle-Calédonie et les Nouvelles-Hébrides », établie par le 3^e bureau de l'état-major des Colonies pour la Direction des Affaires politiques, signée du colonel Molière, 9 février 1942.

⁴² BELL Roger J., *Unequal Allies. Australian-american relations and the Pacific war*, Melbourne, Melbourne University Press, 1977, p. 10-36.

⁴³ Archives australiennes A2671, War Cabinet agendum 282/1940, 30 décembre 1940, cité par LAWREY John, *op. cit.*, p. 54.

⁴⁴ DAFP, 1937-1949, vol. IV, n°255, télégramme n°43, de Menzies à Lord Cranborne, 23 janvier 1941.

⁴⁵ Télégramme du général de Gaulle au gouvernement du Commonwealth d'Australie, 27 janvier 1941 cité dans DE GAULLE Charles, *Lettres notes et carnets, op. cit.*, p. 238.

⁴⁶ Service Historique de la Défense – Département Terre (désormais SHD-DT), 12 H, carton 4, message confidentiel non numéroté de Ballard au gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, 10 février 1941. La précision quant

s'achèvent le 15 mai par l'accord suivant : Canberra décide d'installer en Nouvelle-Calédonie une base d'hydravions, d'envoyer des instructeurs pour former le personnel local à l'usage de l'armement et de l'équipement fourni, d'établir une batterie de défense côtière et, surtout, de prendre en charge les frais occasionnés⁴⁷.

L'accord crédibilise la défense de la Nouvelle-Calédonie même si les propositions australiennes sont en deçà de ce qui était souhaité⁴⁸. Toutefois, à Carlton Gardens, les démarches australiennes paraissent menacer la souveraineté française sur ces territoires. Or, la France Libre refuse d'être présentée comme au service de puissances étrangères, même alliées, qui pourraient être tentées de « profiter de notre affaiblissement pour pousser leurs intérêts au détriment de la France⁴⁹ ». Le général tient à préserver le caractère national de son mouvement :

« Pour moi, ce qu'il s'agissait de sauver, c'était la Nation et l'État. [...] Au nom de quoi mener quelques-uns de ses fils à un combat qui ne serait plus le sien ? [...] Non ! Pour que l'effort de guerre en valût la peine, il fallait aboutir à remettre dans la guerre, non plus seulement des Français, mais la France⁵⁰. »

Le problème qui se pose dans les relations entre les colonies françaises ralliées et les États du Commonwealth est accru par une conception administrative différente. La France Libre a du mal à accepter la décentralisation britannique associée à la responsabilité des Dominions vis-à-vis des colonies du Pacifique. Au contraire, pour de Gaulle l'administration directe doit rester la règle⁵¹. Ainsi, alors que les Australiens souhaitent pouvoir négocier directement avec le gouverneur de Nouvelle-Calédonie, de Gaulle exige que les accords passent par Londres. Il se justifie devant le Premier ministre australien en visite en Grande-Bretagne en expliquant que la France Libre ne doit pas être accusée d'avoir bradé l'Empire aux Britanniques. Le général se prémunit également contre toute velléité indépendantiste de la part de la Nouvelle-Calédonie. Les Français libres de Londres commencent à être convaincus du risque d'ingérence australienne dans les affaires françaises, d'autant que la défense des îles est encore affaiblie par le départ du Bataillon du Pacifique pour le Moyen-Orient en mai 1941⁵². Le projet d'accord militaire avec l'Australie pour la défense de la Nouvelle-Calédonie est donc agréé par le général de Gaulle, à la réserve importante que « le Gouverneur Sautot doit conclure l'accord, non pas au nom de la Nouvelle-Calédonie, mais au nom du Général de Gaulle et du Conseil de Défense de l'Empire français⁵³ ». À Nouméa, Sautot ne semble pas avoir perçu la méfiance gaulliste vis-à-vis d'une présence étrangère trop considérable. Au contraire, son attitude interroge Carlton Gardens sur sa détermination à préserver la souveraineté française dans le Pacifique. Cette appréhension d'une mise à l'écart de la France Libre est encore accrue quand Sautot annonce encourager l'arrivée probable d'un observateur naval américain, car il « la considère comme une marque d'amitié agissante des États-Unis d'Amérique pour la France du Pacifique⁵⁴ ».

à la tenue civile est donnée dans DAFP, 1939-1947, vol. IV, n°281, télégramme n°48, de Fadden à Fraser, 10 février 1941.

⁴⁷ SHD-DM, TTD, carton 778, télégramme n°157 de Sautot au général de Gaulle, 16 mai 1941.

⁴⁸ SHD-DM, TTD, carton 778, Document établi par l'E.M.3. des FNFL, « Tableau comparatif des besoins de défense de la Nouvelle-Calédonie et des offres de l'Australie », 27 mai 1941.

⁴⁹ DE GAULLE Charles, *L'Appel*, op. cit., p. 70.

⁵⁰ *Ibid*, p. 69.

⁵¹ Ministère des Affaires étrangères (désormais MAE), Guerre 1939-1945, Londres-Alger, volume 328, télégramme n°35, du gouvernement de Nouvelle-Zélande au Haut-commissaire du Royaume-Uni pour le Commonwealth d'Australie et de Nouvelle-Zélande, 24 février 1941.

⁵² CAOM, Fonds ministériels, Télégrammes, 1 TEL, carton 811, télégramme n°3330 du général Petit au général de Gaulle, 24 avril 1941.

⁵³ Archives nationales (désormais AN), Papiers Cassin, 382 AP, carton 52, télégramme n°192, du général de Gaulle à Pleven, 2 juin 1941.

⁵⁴ SHD-DM, TTD, carton 778, télégramme n°200, de Sautot à France Libre, 23 juin 1941.

Interrogations à Carlton Gardens

Au risque de voir la France Libre tenue à l'écart de la défense de ses propres colonies, s'ajoutent des craintes sur les capacités administratives du gouverneur de Nouvelle-Calédonie⁵⁵. En effet, et contrairement aux autres colonies françaises libres, il n'y a aucun homme de Carlton Gardens sur place. Toutes les informations en provenance de ces territoires passent donc par le filtre d'hommes certes ralliés à De Gaulle, mais inconnus à Londres. La situation s'aggrave encore quand arrive en Grande-Bretagne au printemps 1941 André Bayardelle, secrétaire général de la colonie lors du ralliement. Il est précédé d'une très mauvaise réputation. Déjà, Sautot ne l'apprécie guère⁵⁶. De plus, l'Australie rapporte à Londres que ses actions en Calédonie favorisent les intérêts japonais⁵⁷. Carlton Gardens interprète cette conjonction d'appréciations négatives comme la preuve d'une collusion entre Sautot et l'Australie, d'autant plus que l'ancien secrétaire général fait finalement une très bonne impression. Le commandant d'Argenlieu rencontre Bayardelle à plusieurs reprises à son arrivée à Londres⁵⁸ et déplore « *l'interdit* » jeté sur lui à Nouméa⁵⁹. René Cassin et surtout René Plevén sont plus encore plus explicites : « *les renseignements le présentant comme trop lié avec les Japonais étaient faux* ⁶⁰ ». La méfiance par rapport à Sautot devient donc de rigueur pour les gaullistes de Londres.

Pour tenter d'éclaircir la situation, mais également pour affirmer la souveraineté de la France Libre sur ces territoires alors que l'intérêt des grandes puissances y est de plus en plus manifeste, le général de Gaulle envoie en mission d'inspection le gouverneur général Richard Brunot. Malheureusement, le remède s'avère vite être pire que le mal. L'envoyé de Londres abuse de son pouvoir et le Pacifique devient le « *théâtre d'incidents tragi-comiques* ⁶¹ ». À Papeete, il remplace ainsi de sa propre autorité le consul britannique puis prétextant une hypothétique menace sur sa vie, fait arrêter puis déporter de Curton⁶². En Nouvelle-Calédonie, son action est également désastreuse. Brunot ne cesse d'envoyer des télégrammes alarmistes sur l'état de santé de Sautot qui serait très gravement malade et donc incapable d'assumer sa charge de gouverneur⁶³. Ces informations renforcent l'idée que la gestion de Sautot n'est pas satisfaisante. On lui reproche de plus sa trop grande mansuétude envers l'assemblée locale⁶⁴. Ainsi, au lieu d'asseoir le prestige de la France Libre dans le Pacifique, la mission Brunot a eu exactement l'effet inverse ce qui oblige le général de Gaulle à prendre des mesures radicales. Il lui faut donc désigner une personnalité en qui il a toute confiance.

⁵⁵ Télégramme du général de Gaulle au Haut-commissaire d'Argenlieu, 4 août 1941 cité dans DE GAULLE Charles, *Lettres notes et carnets. Juillet 1941 – Mai 1943*, Paris, Plon, 1982, p. 40.

⁵⁶ SAUTOT Henri, *op. cit.*, p. 78.

⁵⁷ Archives australiennes, AA1975/215, 21/44, Ballard's memorandum, 25 février 1941 cité par LAWREY John, *op. cit.*, p. 65.

⁵⁸ AN, Papiers Thierry d'Argenlieu, 517 AP, carton 1, agenda de l'année 1941.

⁵⁹ AN, Papiers Thierry d'Argenlieu, 517 AP, carton 7, lettre du commandant d'Argenlieu au général de Gaulle, 10 juillet 1941.

⁶⁰ CAOM, Fonds ministériels, Télégrammes, 1 TEL, carton 811, télégramme au départ n°4145, de Plevén au général de Gaulle, 3 juin 1941.

⁶¹ DE GAULLE Charles, *L'Appel*, *op. cit.*, p. 188.

⁶² MAE, Guerre 1939-1945, Londres-Alger, volume 153, « Conclusions tirées des débats » de la Commission d'enquête au sujet des incidents de Tahiti mise en place en janvier 1942.

⁶³ AN, Papiers Thierry d'Argenlieu, 517 AP, carton 13, lettre du gouverneur général Brunot au général de Gaulle, 13 mai 1941.

⁶⁴ KURTOVITCH Ismet, *op. cit.*, p. 455.

Georges Thierry d'Argenlieu : haut-commissaire de France

Une nomination difficile

Le 9 juillet 1941, depuis Le Caire, le général de Gaulle nomme le capitaine de vaisseau Thierry d'Argenlieu Haut-commissaire avec tous pouvoirs civils et militaires pour « rétablir définitivement et sans demi-mesures l'autorité de la France Libre dans le Pacifique, de mettre en œuvre pour la guerre toutes les ressources qui s'y trouvent et d'y assurer contre des dangers possibles et peut-être prochains, la défense des territoires français, en union avec nos alliés⁶⁵ ». Toutefois, comme le titulaire le reconnaît lui-même, il n'a absolument aucune expérience de l'administration civile en général et coloniale en particulier⁶⁶. Néanmoins, d'après le général de Gaulle, les motivations de cette nomination sont simples. En effet :

« J'avais confiance en d'Argenlieu. Sa hauteur d'âme et sa fermeté le mettaient moralement à même de dominer les intrigues. Ses capacités de chef m'assuraient que nos moyens seraient utilisés avec vigueur mais à bon escient. Ses aptitudes de diplomate trouveraient à s'employer. Car si, par caractère, et, j'ose dire, par vocation, il concevait l'action de la France Libre comme une sorte de croisade, il pensait, à juste titre, que cette croisade pouvait être habile⁶⁷. »

Pourtant, les conditions dans lesquelles d'Argenlieu a été envoyé dans le Pacifique sont plus complexes qu'il n'y paraît. Déjà l'intéressé ne semble pas partager l'évidence de sa nomination. Au contraire, il y voit l'aboutissement d'intrigues internes à la France Libre destinées à l'éloigner de la capitale britannique⁶⁸. C'est d'ailleurs ce qu'il s'empresse de rappeler une fois arrivé à Papeete : « vous savez pourquoi et dans quelles conditions j'ai été envoyé dans le Pacifique⁶⁹ ». Si la nomination du commandant d'Argenlieu n'est pas incompréhensible, ce dernier s'étant progressivement spécialisé à Carlton Gardens sur les questions du Pacifique, certains éléments étonnent. Alors qu'à la mi-juin le Comité militaire reconnaissait l'urgence de nommer un Haut-commissaire en remplacement de Sautot⁷⁰, le Conseil de défense de l'Empire estime le 1^{er} juillet que la présence à Londres de d'Argenlieu est trop importante pour qu'il puisse partir dans le Pacifique⁷¹. Moins de dix jours après, de Gaulle annonce pourtant sa nomination. Il semblerait que ce soit le René Cassin, secrétaire du Conseil de défense de l'Empire, qui l'ait obtenue à la suite d'un désaccord sur la politique à mener en Syrie, malgré les protestations de plusieurs autres Français libres⁷².

Cette désignation met en lumière les tensions entre les Compagnons du général de Gaulle. Vainqueurs et légitimés *a posteriori* dans leurs actes, ces « hommes partis de rien⁷³ » ont eu tendance par la suite à taire les dissensions internes rencontrées, favorisant de cette manière la création d'une mémoire présentant la France Libre comme « un bloc ». Cette vision monolithique n'est que très rarement rompue par les « gaullistes de la Résistance⁷⁴ ». Ainsi, le

⁶⁵ AN, Papiers Thierry d'Argenlieu, 517 AP, carton 8, télégramme n°303 du général de Gaulle à la délégation de la France libre à Londres, 9 juillet 1941. *L'Appel* mentionne ce télégramme à la page 474 mais procède à une coupe qui altère une partie des pouvoirs confiés au commandant Georges Thierry d'Argenlieu.

⁶⁶ AN, 3 AG 1, carton 326, lettre du commandant d'Argenlieu au général de Gaulle, 10 juillet 1941.

⁶⁷ DE GAULLE Charles, *L'Appel*, op. cit., p. 188.

⁶⁸ AN, 3 AG 1, carton 326, lettre du commandant d'Argenlieu au général de Gaulle, 10 juillet 1941.

⁶⁹ CAOM, Fonds ministériel, Télégrammes, 1 TEL, carton 819, télégramme n°8 du Haut-commissaire Pacifique à l'état-major particulier du général de Gaulle, 29 octobre 1941.

⁷⁰ SHD-DM, Papiers Muselier, 145 GG², carton 7, Procès-verbal secret du Comité militaire, séance du 17 juin 1941.

⁷¹ AN, 3 AG 1, carton 295, télégramme anonyme (mais émanant probablement du Comité de défense de l'empire) n°4667 CD, au général de Gaulle, 1^{er} juillet 1945. Ce télégramme est reçu par le général le 5 et sa décision de faire partir d'Argenlieu est annoncée le 9 juillet.

⁷² MUSELIER Emile (vice-amiral), *De Gaulle contre le gaullisme*, Paris, Editions du Chêne, 1946, p. 173.

⁷³ Du titre des mémoires de René Cassin. CASSIN René, *Les hommes partis de rien. Le réveil de la France abattue (1940-41)*, Paris, Plon, 1974, 490 pages.

⁷⁴ Le « gaullisme de la Résistance » est l'une des trois formes du gaullisme gaullien identifiée par BERSTEIN Serge, « De la démocratie plébiscitaire au gaullisme : naissance d'une nouvelle culture politique républicaine ? »,

colonel Passy au moment d'aborder ces tensions s'est interrogé sur l'opportunité de les rappeler ou si, au contraire, il ne « *valait pas mieux [les] laisser recouvrir du voile de l'oubli*⁷⁵ ». La France Libre n'a pourtant pas été un mouvement unanime et les querelles, notamment entre civils et militaires, ont été fréquentes, la nomination du commandant d'Argenlieu en est une illustration.

Depuis le mois de juin 1941, d'Argenlieu et Cassin ne s'entendent plus. Le premier incident éclate à propos du premier anniversaire de l'appel du 18 juin. Ce contentieux, que Cassin qualifie pourtant de « *ridicule*⁷⁶ », a toutefois laissé des séquelles, car il est évoqué dans ses mémoires à mots feutrés. Cassin rapporte en outre que le nouveau Haut-commissaire aurait multiplié les démarches dilatoires pour retarder son départ⁷⁷. D'Argenlieu, de son côté, ne parvient plus à travailler avec lui⁷⁸. Il s'en ouvre directement au général :

« Il serait préférable de l'avis unanime que l'intérimaire de Plevén [René Cassin], tant au point de vue intérieur, qu'extérieur, n'exerce pas longtemps ses fonctions. [...] Ce n'est pas sans un peu de mélancolie pourtant qu'on le voit se répandre et se prodiguer avec une complaisance et une assurance un tantinet ridicule. [...] À l'intérieur à condition de contrôler ses initiatives perpétuelles, ce n'est qu'agaçant et fatigant. Au dehors, le prestige du mouvement n'en est pas accru⁷⁹. »

La nomination d'un Haut-commissaire de France est également contestée dans le Pacifique. Il faut d'abord faire face à la fronde de Sautot, déjà fort mécontent de la tournure prise par la mission Brunot. Le gouverneur critique vigoureusement l'envoi d'un nouvel émissaire de Londres. Dans tous ses différends avec Carlton Gardens, Sautot procède de la même manière. Avant d'offrir sa démission ou de solliciter son affectation comme simple combattant sur un théâtre d'opérations, il évoque systématiquement « *l'indignation de la population calédonienne*⁸⁰ ». Dans ce cas précis, la population est indignée, car le commandant d'Argenlieu lui a demandé de réquisitionner des logements pour les officiers l'accompagnant ce qui l'aurait contraint à expulser des Calédoniens⁸¹. D'après d'Argenlieu, Sautot aurait altéré le sens de cette demande en la présentant comme une réquisition de « *villas* », ce qui signifiait sur place des maisons de luxe⁸². En fait, il semble que la colère de Sautot soit motivée par une raison plus personnelle : la nomination de d'Argenlieu lui fait craindre de perdre son poste. Le représentant australien rapporte ainsi que le gouverneur a été très soulagé d'apprendre l'information, erronée au demeurant, que le siège du Haut-commissariat serait fixé à Papeete et non à Nouméa⁸³. En Calédonie, les Français libres constatent très vite que Sautot « *a pris*

Le cultures politiques en France sous la direction de BERSTEIN Serge, Paris, Seuil, coll. « Points », 2003, p. 153-187.

⁷⁵ PASSY Colonel [DEWAVRIN André], *Mémoires du chef des services secrets de la France libre*, Paris, Odile Jacob, 2000, p. 106.

⁷⁶ AN, Papiers Cassin, 382 AP, carton 27, Journal de René Cassin pour l'année 1941.

⁷⁷ CASSIN René, *op. cit.*, p. 389-390.

⁷⁸ SHD-DM, Papiers du VAE Muselier, 145 GG², carton 7, lettre du capitaine de vaisseau d'Argenlieu au Professeur René Cassin, 31 juillet 1941.

⁷⁹ AN, Papiers Thierry d'Argenlieu, 517 AP, carton 7, lettre du commandant d'Argenlieu au général de Gaulle, 10 juillet 1941. Dans un courrier privé au général de Larminat, d'Argenlieu est encore plus catégorique : « *L'intérim de Plevén est fait par Cassin. Il y aurait grand besoin que ce ne fût pas trop long* » (AN, Papiers Thierry d'Argenlieu, 517 AP, carton 7, lettre du commandant d'Argenlieu au général de Larminat, 20 juillet 1941).

⁸⁰ SHM-DM, TTD, carton 778, télégramme n°287, de Henri Sautot à France Libre, 26 août 1941.

⁸¹ *Ibid* et SAUTOT Henri, *op. cit.*, p. 107-113. Le Gouverneur Sautot se fait d'ailleurs une spécialité de signaler les dépenses prétendument somptuaires de l'amiral d'Argenlieu et qu'il dénonce de façon extrêmement vigoureuse dans ses mémoires. À ce propos, le commissaire de Marine Gaignard membre de l'état-major de d'Argenlieu dans le Pacifique puis en Indochine, rencontré le 9 novembre 2007, conteste les assertions présentées par Sautot dans ses mémoires, en particulier sur le train de vie de d'Argenlieu.

⁸² AN, Fonds Thierry d'Argenlieu, 517 AP, carton 8, « Compte-rendu de mission » signé du contre-amiral d'Argenlieu, 10 juin 1943.

⁸³ AN, 3 AG 1, carton 295, télégramme secret n°4714 du Premier ministre Canberra au Haut-commissaire au Royaume-Uni, 25 août 1941.

ombrage » de l'arrivée de d'Argenlieu⁸⁴. Le général de Gaulle avait prévu la réaction de Sautot et a multiplié les instructions à d'Argenlieu pour qu'il ménage la susceptibilité du gouverneur⁸⁵. L'Australie également n'apprécie que très modérément la désignation d'un Haut-commissaire. En effet, elle estime que pour la stabilité politique de l'Océanie française, l'envoi de personnalités étrangères à la région doit cesser⁸⁶. Il est également probable que Canberra redoute une négociation directe avec un émissaire du général de Gaulle qui serait moins attentif à ses suggestions que l'anglophile gouverneur.

La nomination du Haut-commissaire de la France Libre en soulevant l'opposition conjuguée du gouverneur et de l'Australie, est une atteinte à la « garde du drapeau » à laquelle s'est astreint de Gaulle. Le général a, de plus, perçu la montée des tensions dans le Pacifique comprenant ainsi la place que pourrait jouer la France par l'intermédiaire de ses colonies ralliées. Il lui faut par conséquent envoyer un représentant en qui il a une parfaite confiance et qui pourra être le défenseur intransigeant des droits de la France sur des territoires stratégiques. D'Argenlieu lui apparaît donc bien comme le plus qualifié d'autant plus que les deux hommes sont liés par une très profonde estime réciproque. Celle-ci est née après l'échec de l'opération contre Dakar lorsque d'Argenlieu avait exhorté le général de Gaulle, alors accablé, à poursuivre le combat⁸⁷. De plus, d'Argenlieu revient d'une mission au Canada qui a été couronnée de succès et qui lui a valu de nombreux éloges sur ses capacités diplomatiques. Enfin, c'est un marin qui pourra donc prendre en charge directement la mise en défense des territoires sous sa responsabilité, sur un théâtre où les opérations sont essentiellement navales et amphibies. Pour l'assister et « *pour montrer le pavillon*⁸⁸ », on décide également de dépêcher le contre-torpilleur *Le Triomphant* commandé par le capitaine de vaisseau Philippe Auboyneau, le croiseur auxiliaire *Cap des Palmes*, l'avis *Chevreuil* et le sous-marin *Surcouf*⁸⁹. Par rapport aux moyens dont les FNFL disposent, l'effort est substantiel. Cette force navale ne peut cependant pas représenter le moindre danger sérieux pour la marine nipponne. L'envoi de ces bâtiments doit donc être interprété comme un message politique fort lancé en direction des alliés de la France Libre.

Premières mesures

Après un passage par Papeete, où il a nommé gouverneur un aviateur, le lieutenant-colonel Georges Orselli, le nouveau Haut-commissaire arrive à Nouméa le 5 novembre 1941. L'accueil de la population est chaleureux, mais on remarque d'emblée que le caractère du commandant d'Argenlieu est à l'opposé de celui, ouvert et jovial, du gouverneur Sautot⁹⁰. Sa mission devant être de courte durée, il s'attelle immédiatement à la mise en défense du

⁸⁴ Archives privées, « Notes de guerre 1939-1945 de l'EV Bureau ». Document très aimablement communiqué par Madame L. Bureau.

⁸⁵ AN, 3 AG 1, carton 196, télégramme n°402 du général de Gaulle au commandant d'Argenlieu, 4 août 1941.

⁸⁶ DAFP, vol. V, n°36, télégramme secret n°4339, de Menzies à Bruce, 9 août 1941.

⁸⁷ THIERRY D'ARGENLIEU Georges (Amiral), *Souvenirs de guerre. Juin 1940 – Janvier 1941*, Paris, Plon, 1973, p. 181-183 et ROUSSEL Eric, *Charles de Gaulle*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2006, p. 259-263.

⁸⁸ AN, 72 AJ, carton 238, témoignage du vice-amiral Auboyneau recueilli pour le Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale en janvier et février 1949.

⁸⁹ AN, 3 AG 1, carton 295, télégramme n°475a/M3 de l'amiral Muselier au général de Gaulle, 6 août 1941. Après l'attaque de Pearl Harbor, *Le Triomphant* qui aurait dû rentrer en Méditerranée en mis sous le commandement tactique du commandant en chef britannique commandant en Extrême-Orient. Peu avant son appareillage de Liverpool, le *Cap des Palmes*, alors cargo fruitier est rapidement armé en croiseur auxiliaire. On compte profiter de son séjour dans le Pacifique pour le transformer définitivement. Enfin, le *Surcouf* est perdu le 12 février 1942 à proximité du canal de Panama alors qu'il rejoignait le Pacifique.

⁹⁰ SENES Jacqueline, *La vie quotidienne en Nouvelle-Calédonie de 1850 à nos jours*, Paris, Hachette, 1985, p. 267-268.

territoire⁹¹. Aux EFO, le commandant de la défense du Pacifique, le commandant Cabanier, trouve la situation militaire très inquiétante⁹² : les effectifs sont très faibles, mal encadrés et les mesures prévues dans le plan de défense n'ont pas été exécutées⁹³. En Nouvelle-Calédonie, le problème n'est guère différent, car l'île est incapable de faire face à une quelconque menace⁹⁴. Ici aussi, l'encadrement des troupes composées de réservistes est stigmatisé. D'Argenlieu refuse d'ailleurs une demande de Londres de faire partir un nouveau contingent hors d'Océanie, car celui-ci « *est nécessaire pour sauvegarder cette partie de l'Empire où la situation militaire est déjà grave*⁹⁵ ». La seule satisfaction vient de l'avancée rapide des travaux sur l'hydrobase de Nouville et sur les terrains d'aviation de la Tontouta, de la Plaine de Gaïacs et de Koumac⁹⁶.

Toutefois, la question de la défense des possessions françaises du Pacifique change rapidement d'échelle. En effet, les États-Unis, conscients de l'immense valeur stratégique de ces territoires, décident de s'y intéresser sérieusement. Les tensions internationales dans le Pacifique font passer ces colonies du statut de périphérie française à celui de position clé pour les Alliés.

Intégrer les colonies françaises du Pacifique aux plans américains

Les États-Unis ont toujours été très attentifs à la défense du Pacifique. Si la Première Guerre mondiale a « *brouillé les cartes*⁹⁷ » des stratèges américains, dès 1921, le Japon a été identifié comme étant l'adversaire le plus probable. Toutes les hypothèses ont alors été mises à l'étude pour y faire face⁹⁸. Après sa réélection en 1940, Roosevelt s'est rallié au « *plan dog*⁹⁹ » qui prévoit une action offensive en Atlantique alors que le Pacifique doit faire l'objet d'une guerre défensive¹⁰⁰. Pour y parvenir, les États-Unis ont besoin d'une route sûre traversant cet océan. Il n'y en a que deux possibles : l'une par le Pacifique central et l'autre par le Pacifique Sud. Or, cette dernière, qui est la plus éloignée des bases japonaises, passe par les territoires français libres et contraint les États-Unis à négocier avec la France Libre.

À Washington, c'est Roosevelt plus que le secrétaire d'État Cordell Hull qui dirige la politique française des États-Unis¹⁰¹. Il refuse de reconnaître le général de Gaulle car cela aurait entraîné – et le président y est totalement opposé – une rupture des relations avec Vichy. Ce qui motive ce « *Vichy gamble* » c'est la crainte que la flotte française et l'Empire ne soient utilisés

⁹¹ Plusieurs télégrammes laissent entendre que, dans l'esprit du général de Gaulle, la mission de d'Argenlieu devait être de très courte durée. Voir notamment CAOM, Fonds ministériels, Télégrammes, 1 TEL, carton 811, télégramme n°1840a/CH du général de Gaulle au Haut-commissaire d'Argenlieu, 9 octobre 1941.

⁹² AN, 3 AG 1, carton 298, rapport n°8 E.M.O., du capitaine de frégate Cabanier au Haut-commissaire de France pour le Pacifique, 2 novembre 1941.

⁹³ SHM-DM, TTD, carton 774, rapport n°8 E.M.I. du capitaine de frégate Cabanier au Haut-commissaire d'Argenlieu, 31 octobre 1941.

⁹⁴ AN, Papiers Thierry d'Argenlieu, 517 AP, carton 19, télégramme n°16, du Haut-commissaire d'Argenlieu au général de Gaulle, 27 novembre 1941.

⁹⁵ AN, 3 AG 1, carton 197, télégramme n°193 du Haut-commissaire d'Argenlieu au CNF, 8 novembre 1941.

⁹⁶ SHD-DM, TTD, carton 778, message secret n°17/X du chef du service des travaux publics au capitaine de corvette Gilbert, 27 octobre 1941.

⁹⁷ KASPI André, « La stratégie navale des États-Unis dans le Pacifique, 1919-1941 », *Relations internationales*, n°60, hiver 1989, p. 487-499.

⁹⁸ MILLER Edward S., *War Plan Orange. The U.S. Strategy to Defeat Japan, 1897-1945*, Annapolis, Naval Institute Press, 1991, 509 pages.

⁹⁹ Le « *plan dog* » est le mémorandum n°Op-12-CTB du 12 novembre 1940 signé par l'amiral Stark dans lequel sont présentées les différentes hypothèses pour la conduite de la guerre. Il a été dénommé « *plan dog* » car le président Roosevelt a choisi la proposition d. qui consistait à donner la priorité au théâtre Atlantique aux dépens du Pacifique.

¹⁰⁰ SPECTOR Ronald H., *La guerre du Pacifique 1941-1945*, Paris, Albin Michel, 1987, p. 64-78.

¹⁰¹ COGAN Charles, *Alliés éternels, amis ombrageux : les États-Unis et la France depuis 1940*, Bruxelles-Paris, Bruylant-L.G.D.J., coll. « Histoires », 1999, p. 45.

contre l'Angleterre ou l'Amérique¹⁰². En outre, Roosevelt ne comprend pas la conception gaullienne de la légitimité, car d'après lui, seul le gouvernement légal est légitime et celui de Pétain répond donc parfaitement à ce critère¹⁰³.

Dans le Pacifique français, les premiers contacts entre Français libres et Américains ont été marqués par ces incompréhensions. Ainsi, en mars 1941, quand l'amiral Stone et ses bâtiments relâchent à Tahiti, il s'avère que les autorisations d'escales n'ont pas été demandées au « *bon gouvernement* ». C'est l'amiral Leahy qui les a obtenues du gouvernement de Vichy¹⁰⁴. De même, lorsque Washington désire ouvrir un consulat à Nouméa, la demande est transmise à Vichy et non à Carlton Gardens¹⁰⁵.

Le 15 octobre 1941, le Département d'État prévient son ambassadeur à Londres, John Winant, que le Ministère de la guerre estime indispensable pour la sécurité américaine l'établissement d'une route aérienne dans le Pacifique Sud. Parmi les îles suggérées pour établir des aérodromes figurent la Nouvelle-Calédonie et les Nouvelles-Hébrides¹⁰⁶. Les États-Unis, qui refusent de traiter directement avec Carlton Gardens, recourent à la médiation de la Mission Spears¹⁰⁷. Pour la France Libre, cette demande n'est pas une surprise, car dès le mois d'août 1941, René Cassin avait été approché pour que ces îles soient intégrées dans le plan de défense américain et qu'elles deviennent des escales aériennes¹⁰⁸.

Cette requête américaine est un premier tournant dans les relations entre Roosevelt et de Gaulle. Pour la première fois, ce n'est pas la France mais les États-Unis qui se trouvent en position de demandeur. Les territoires français du Pacifique offrent donc au Comité national une « rente de situation » qu'il s'agit de faire fructifier. De crainte de favoriser des forces centrifuges qui pourraient aboutir à un démembrement de l'Empire, de Gaulle a toujours repoussé la doctrine américaine des « *autorités locales* » qui consiste à traiter avec l'administration française en place sur un territoire donné. Pour renforcer son crédit international, il exige que les questions impliquant la souveraineté française soient discutées directement à Washington avec le gouvernement américain. En revanche, il autorise la tenue à Nouméa des discussions techniques¹⁰⁹.

Les Américains ne se satisfont pas de la position gaullienne contraire à leurs conceptions diplomatiques. À Nouméa, le consul américain, Karl MacVitty, tente d'évoquer l'ensemble du dossier avec le Haut-commissaire mais celui-ci se montre intransigent¹¹⁰. Sur le terrain, les choses se déroulent encore plus mal car les techniciens américains semblent ignorer délibérément leurs homologues français pour traiter uniquement avec les Australiens¹¹¹. Ceci n'est pas un hasard, c'est au contraire une politique délibérée. Avant l'arrivée de d'Argenlieu, MacVitty a suggéré de passer outre le Haut-commissaire pour négocier directement avec

¹⁰² KERSAUDY François, *De Gaulle et Roosevelt. Le duel au sommet*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2006, p. 66-67.

¹⁰³ ROSSI Mario, *Roosevelt and the French*, Westport, Praeger, 1993, p. 47-51.

¹⁰⁴ DE CURTON Emile, *Tahiti 40. Récit du ralliement à la France des Établissements français de l'Océanie*, Paris, Publications de la Société des Océanistes, 1973, p. 138-140.

¹⁰⁵ CAOM, Fonds ministériels, Série géographique, Nouvelle-Calédonie, carton 233, note sans numéro de l'amiral de la Flotte, vice-président du Conseil des ministres et Secrétaire d'État aux Affaires étrangères au contre-amiral Secrétaire d'État aux colonies, 17 février 1941.

¹⁰⁶ *Foreign Relationship of United States* (désormais FRUS), 1941, vol. I, p. 573-575, télégramme n°445 du Secrétaire d'État à l'ambassadeur Winant, 15 octobre 1941.

¹⁰⁷ CAOM, Fonds ministériels, Cabinet, carton 61, lettre secrète de Somerville Smith à Pleven, 29 octobre 1941.

¹⁰⁸ MAE, Guerre 1939-1945, Londres-Alger, Volume 74, lettre très secrète de Somerville Smith à René Cassin, 29 août 1941.

¹⁰⁹ MAE, Guerre 1939-1945, Londres-Alger, volume 74, télégramme n°2353a/AX du CNF au commandant d'Argenlieu, 1^{er} novembre 1941.

¹¹⁰ AN, 3 AG 1, télégramme n°13, du Haut-commissaire du Pacifique au CNF, 17 novembre 1941.

¹¹¹ AN, Papiers Thierry d'Argenlieu, 517 AP, carton 19, télégramme n°15, du Haut-commissaire du Pacifique à CNF, 24 novembre 1941.

l'Australie l'amélioration des terrains d'aviation en construction¹¹². Le Département d'État a agréé cette proposition d'autant que, conformément à sa doctrine des « *autorités locales* », il désire que les négociations se tiennent à Nouméa¹¹³. L'Australie soutient ces négociations locales, car elle a accueilli avec un grand soulagement la participation américaine à la défense de l'île¹¹⁴. Face à l'entêtement américain, le Haut-commissaire se prépare alors à prendre une décision radicale : il menace de faire suspendre les travaux sur les aérodromes¹¹⁵. L'attaque de Pearl Harbor l'empêche de mettre ses menaces à exécution, car la situation du Pacifique se trouve bouleversée.

Pearl Harbor : les menaces deviennent réalité

Le général de Gaulle a accueilli la nouvelle de l'attaque avec une sorte de soulagement. Il déclare à Pierre Billotte que dorénavant le conflit est gagné¹¹⁶. De Gaulle qui a placé la France Libre en état de guerre avec le Japon donne à d'Argenlieu – qui a été nommé amiral – les pleins pouvoirs pour que l'ensemble des négociations avec les Américains se déroulent à Nouméa¹¹⁷. Toutefois, à de nombreuses reprises, le général lui ordonne de se méfier des Alliés :

« Le conflit dans le Pacifique ne pose pas seulement, comme vous le constatez certainement, la question de la défense propre de nos territoires, mais aussi celle du maintien de la souveraineté de la France sur ses propres colonies par rapport aux ingérences plus ou moins calculées de ses Alliés. Ceci s'applique naturellement aux États-Unis, à l'Angleterre, à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande. C'est pourquoi la tendance de ces états est à chercher sur place avec l'autorité locale, c'est-à-dire actuellement avec vous-même, toutes les questions de coopération en écartant autant que possible le Comité National. Une telle manière de faire leur permet en même temps de retarder l'entrée en relations diplomatiques ouvertes avec notre Comité. Un tel retard leur convient comme facilitant justement leurs combinaisons locales¹¹⁸. »

Un autre Pearl Harbor, diplomatique celui-ci, vient tendre les rapports avec les États-Unis, contraint les Français libres à une attitude conciliante et favorise la conclusion rapide d'un accord¹¹⁹. Le 24 décembre 1941, l'amiral Muselier a en effet rallié Saint-Pierre-et-Miquelon provoquant l'ire du Secrétaire d'État Cordell Hull contre les « *soi-disant Français libres*¹²⁰ ». Pour marquer sa bonne volonté dans le Pacifique, de Gaulle accorde sans contrepartie aux Américains – contre l'avis de d'Argenlieu qui la subordonne à la livraison de matériel militaire – l'installation d'une base à Bora-Bora¹²¹. En outre, devant l'imminence d'une attaque japonaise, un accord sur les bases est conclu :

1. La souveraineté française demeure intacte et n'est pas mise en danger par toute base que les États-Unis seraient autorisés à établir.
2. Le titre à la propriété foncière sur laquelle toute base sera installée, appartient aux Français.
3. Toute installation permanente créée, telle que bâtiments, entrepôts, etc. deviendra propriété française à l'expiration de l'accord.

¹¹² FRUS, vol. I, 1941, p. 577, télégramme n°22, de MacVitty au Secrétaire d'État, 22 octobre 1941.

¹¹³ FRUS, vol. I, 1941, p. 582-583, télégramme n°25, du Secrétaire d'État à Mac Vitty, 27 novembre 1941.

¹¹⁴ LAWREY John, *op. cit.*, p. 88.

¹¹⁵ FRUS, vol. I, 1941, p. 583, télégramme n°32, de Mac Vitty au Secrétaire d'État, 1^{er} décembre 1941.

¹¹⁶ BILLOTTE Pierre, *Le temps des armes*, Paris, Plon, 1972, p. 187

¹¹⁷ AN, 3 AG 1, carton 338, télégramme n°3439a/AX, du général de Gaulle à l'amiral d'Argenlieu, 12 décembre 1941.

¹¹⁸ MAE, Guerre 1939-1945, Londres-Alger, volume 328, télégramme secret n°3749a/Cab, du général de Gaulle à l'amiral d'Argenlieu, 24 décembre 1941.

¹¹⁹ L'expression de « *Pearl Harbor diplomatique* » est de Walter Lippmann. Cité dans HURSTFIELD Julian G., *America and the French nation, 1939-1945*, Chapel Hill and London, University of North Carolina Press, 1986, p. 120.

¹²⁰ HULL Cordell, *The memoirs of Cordell Hull*, vol. 2, London, Hodder & Stoughton, 1948, p. 1130-1131.

¹²¹ MAE, Guerre 1939-1945, Londres-Alger, volume 74, télégramme n°281b/Diplo/21, du CNF à l'amiral d'Argenlieu, 10 janvier 1942.

4. La cession de propriété pour l'établissement de toute base sera entreprise avec l'autorisation et la coopération des autorités françaises libres locales et un loyer équitable sera payé pour toute propriété cédée.
5. Au cas où les bases seraient maintenues après la guerre, les droits de la France seraient établis sur une base réciproque.
6. Les conditions générales ci-dessus laissent les arrangements de détail au représentant français libre local et au représentant local des forces armées américaines¹²². »

Dans ce cadre, on semble donc s'orienter vers des relations apaisées entre Carlton Gardens et Washington. Pourtant, à Nouméa, la situation reste très préoccupante. L'accord sur les terrains d'aviation ne résout pas les questions immédiates de défense d'autant plus que le Japon a entamé sa course vers le sud du Pacifique et que rien ne paraît pouvoir l'arrêter. Au lendemain de l'assaut japonais sur Pearl Harbor, l'amiral d'Argenlieu avait transmis à Washington une liste de matériel nécessaire selon lui à la défense des colonies françaises. Étaient ainsi réclamés des avions, des canons à longue portée, des canons de D.C.A. Or, mi-janvier, rien n'est encore parvenu en Calédonie et les Américains semblent ignorer cette demande. L'amiral se trouve donc désarmé face à une attaque vraisemblablement prochaine du Japon. Les mesures prévues pour y faire face sont dérisoires. On étudie la possibilité de détruire les équipements qui pourraient être utiles au Japon, comme les mines et les usines. L'entraînement des Mélanésiens à des opérations de guérilla est également envisagé¹²³. En raison de ces sombres perspectives, l'amiral d'Argenlieu envoie un véritable appel au secours à Londres :

« Le moral des populations est atteint du fait de la pénurie des armements. [...] Rien à ajouter en ce qui concerne l'Amérique. Cette dernière semble résolue à tirer de nous tout ce qui l'intéresse sans aucune compensation pour nous. [...] J'appréhende, sans certitude absolue, une combinaison secrète entre l'Amérique et l'Australie pour nous imposer, sans consultation préalable, le débarquement de troupes américaines. Vous m'avez interdit la chose. J'exécuterai vos ordres par tous les moyens. [...] La menace ennemie se rapproche chaque jour, l'attaque peut surgir demain. [...] En ma qualité de Commissaire National pour le Pacifique, je vous informe, mon Général, ainsi que le Comité National, qu'actuellement il m'est impossible de défendre efficacement, je dis efficacement, nos Iles avec les plans d'eau et les terrains d'aviation démunis de moyens de défense, sans canons, sans armes motorisées, sans avions, sans fusils, même sans hommes solidement encadrés. Je vous donne par contre, l'assurance, mon Général, que le haut-commissaire continuera, jusqu'au bout, à faire de son mieux et qu'il est résolu à se faire tuer sur place dans l'honneur et pour la libération de la Patrie à venir, à laquelle il croit fermement. Il compte être suivi dans cette voie, matériellement stérile mais spirituellement féconde, par un nombre appréciable de collaborateurs civils et militaires et d'hommes de la brousse¹²⁴. »

La réponse du général de Gaulle à d'Argenlieu est à la mesure du désarroi qu'il perçoit chez son subordonné et du très profond attachement qui l'unit à lui. Il fait alors appel aux sentiments les plus intimes de l'amiral, qui, rappelons-le, est en religion le Révérend Père Louis de la Trinité de l'Ordre des Carmes déchaux : « *Je sais que vos moyens sont faibles et je discerne que l'atmosphère doit laisser à désirer autour de vous. Je fais tout le possible pour vous renforcer. [...] De toute manière, je sais que vous vous défendez bien. On peut dire que l'honneur du drapeau français et celui de la Chrétienté sont là-bas entre vos mains. Je vous embrasse*¹²⁵ ». L'ultime formule de ce message est extrêmement rare dans la correspondance du général. Citant la réponse que de Gaulle fait au général Leclerc quand celui-ci lui annonçait,

¹²² MAE, Guerre 1939-1945, Londres-Alger, volume 74, lettre de Ray Atherton à Adrien Tixier, 15 janvier 1942. Le point numéro cinq de cette lettre entraîne une protestation française libre dont Atherton ne tient pas réellement compte dans sa réponse du 29 janvier qui complète son courrier du 15.

¹²³ SHD-DM, TTD, carton 778, Compte-rendu très secret n°27 CAB, « Étude de la liaison franco-australienne pour la défense terrestre de la Nouvelle-Calédonie », 29 décembre 1941.

¹²⁴ AN, 3 AG 1, carton 298, télégrammes très secrets n°12 à 14, de l'amiral d'Argenlieu au général de Gaulle, 24 janvier 1942.

¹²⁵ AN, 3 AG 1, carton 295, télégramme très secret n°641b/CAB/48, du général de Gaulle au contre-amiral d'Argenlieu, 27 janvier 1942.

le 23 août 1944, que les opérations destinées à libérer Paris seraient entreprises le lendemain, et où l'on trouve exactement la même tournure, Alain de Boissieu estime que cette expression était, chez le chef des Français libres, « *inusitée*¹²⁶ ». Cet appel au sacrifice fait écho aux conceptions profondes de l'amiral, telles qu'elles sont perçues par son directeur de cabinet, le député Paul Antier : « *La situation est, de jour en jour, plus critique. [...] L'Amiral d'Argenlieu est résolu à mourir avec nous. [...] Je vous supplie de lui adresser l'ordre impératif de prendre toutes dispositions pour continuer à représenter la France dans le Pacifique, quoiqu'il adienne de la Nouvelle-Calédonie*¹²⁷ ». Comme à Dakar en septembre 1940 lors de l'opération *Menace*, l'amiral d'Argenlieu est prêt à se sacrifier pour la France Libre¹²⁸.

Comment expliquer ce délai américain à la livraison d'armements indispensables à la défense des territoires du Pacifique ? En fait, comme l'a très bien compris l'amiral d'Argenlieu dans son message du 24 janvier, Washington a décidé d'assumer directement la défense d'autant plus que les Français ont fort opportunément rappelé que la Nouvelle-Calédonie, à la merci du Japon, possède d'importants stocks de nickel¹²⁹. Lors de la conférence Arcadia (24 décembre 1941 – 14 janvier 1942), les Américains, en accord avec le *Combined Chiefs of Staff* décident l'envoi d'un corps expéditionnaire en Nouvelle-Calédonie¹³⁰. Cette force, qui prend les noms successifs de *Task Force 6814*, de « *Poppy Force* », puis de USAFINC (*United States Army Force in New Caledonia*) ou encore d'*Americal division*, compte environ 11 000 hommes lorsqu'elle quitte New York le 23 janvier¹³¹. En parallèle, les Américains mettent en garde Vichy contre toute tentative militaire contre la Nouvelle-Calédonie qui serait menée par l'amiral Decoux depuis l'Indochine¹³².

La France Libre est très mal informée des intentions américaines. Si, à la fin janvier, le Département d'État annonce que des mesures pour défendre la Calédonie ont été prises, rien de précis n'est révélé¹³³. Ce silence des Américains sur leurs plans à Nouméa est volontaire¹³⁴. L'amiral finit quand même par apprendre que des forces terrestres vont prochainement arriver en Nouvelle-Calédonie. Ignorant délibérément le déséquilibre du rapport de force et se plaçant dans une logique politique, d'Argenlieu demande, conformément aux instructions du Comité national, à disposer du commandement supérieur de toutes les troupes alliées qui pourraient concourir à la défense directe des possessions françaises¹³⁵.

L'arrivée de très nombreux soldats américains semble presque dépasser le Comité national. La rente géopolitique offerte par les îles ralliées du Pacifique paraît sur le point

¹²⁶ DE BOISSIEU Alain (Général), *Pour combattre avec de Gaulle 1940-1946*, Paris, Plon, 1990, p. 220.

¹²⁷ AN, 3 AG 1, carton 298, télégramme secret et personnel sans numéro (enregistré à Londres sous le code FC/GC/2080B), de Paul Antier au général de Gaulle, 9 mars 1942. Le télégramme porte la mention : « *Prière de pas faire état de ce télégramme* ».

¹²⁸ Dans une lettre à l'amiral Muselier, d'Argenlieu écrivait alors : « *J'ai espéré très fort un moment tomber totalement pour la France, en dégageant les vedettes [des tirs de mitrailleuses qui accueillent son arrivée dans le port de Dakar]. Ce fut un instant doux et précieux. Le bon Dieu n'a pas encore voulu de moi. C'est bien. Jusqu'à la fin on luttera pour la France le regard clair et le cœur ardent* » (SHD-DM, TTC, carton 1, lettre manuscrite de Georges d'Argenlieu à l'amiral Muselier, 1^{er} octobre 1940).

¹²⁹ AN, 3 AG 1, carton 196, télégramme n°3380a/Eco de Pleven à Haut-commissaire d'Argenlieu, 10 décembre 1941.

¹³⁰ FRUS, 1941-1943, *The Conferences at Washington, 1941-1942, and Casablanca, 1943*, p. 179-327.

¹³¹ DALY Henri, *Nouvelle-Calédonie : porte-avions américains dans les mers du sud*, Nouméa, Société d'Études Historiques de la Nouvelle-Calédonie, 2002, p. 92-117.

¹³² MAE, Guerre 1939-1945, Vichy, sous-série E Asie, télégramme secret n°263, de Henry-Haye au ministère des Affaires étrangères, 23 janvier 1942.

¹³³ MAE, Guerre 1939-1945, Londres-Alger, télégramme très secret n°640b/Diplo/47, du CNF à l'amiral d'Argenlieu, 25 janvier 1942 (répétition d'un message du Département d'État du 23 janvier).

¹³⁴ *The Papers of Dwight David Eisenhower, The War Years*, n°168, p. 163-165, message n°WPD 3718-31 du général Eisenhower au général Emmons, 4 mars 1942.

¹³⁵ MAE, Guerre 1939-1945, Londres-Alger, volume 74, télégramme n°698b/Diplo/39, du CNF à LibFrance Washington, 27 janvier 1942.

d'échapper à Carlton Gardens. La France Libre réclame alors une contrepartie politique pour accepter la présence des troupes américaines sur ses territoires. À l'heure où l'amiral Decoux, nommé à Saigon Haut-commissaire de France pour le Pacifique par le maréchal Pétain, multiplie les déclarations belliqueuses, de Gaulle exige une reconnaissance publique de sa souveraineté sur les îles du Pacifique¹³⁶. Pour ménager les Français libres en même temps qu'on leur annonce l'envoi d'un important corps expéditionnaire commandé par le général Alexander Patch, le Département d'État s'y résout et consent à cette reconnaissance :

« La politique du Gouvernement des États-Unis en ce qui concerne la France et les territoires français a été basée sur le maintien de l'intégrité de la France et de l'Empire français, et la restauration future de l'indépendance complète de tous les territoires français. Soucieux de son amitié traditionnelle pour la France, ce gouvernement sympathise profondément non seulement avec le désir du peuple français de maintenir ses territoires intacts, mais aussi avec les efforts du peuple français pour continuer à résister aux forces d'agression.

[...]

C'est avec les autorités françaises qui ont le contrôle effectif des territoires français dans le Pacifique que ce gouvernement a traité et continuera de traiter sur la base de leur administration présente des territoires en question.

Ce gouvernement reconnaît en particulier que les îles françaises dans cette zone sont sous le contrôle effectif du Comité national français établi à Londres, et les autorités des États-Unis coopèrent pour la défense de ces îles avec les autorités établies par le Comité national français et avec nulle autre autorité française.

Ce gouvernement apprécie l'importance de l'accord librement consenti ci-dessus pour la réorganisation de la défense de la zone du Pacifique¹³⁷. »

Pour de Gaulle, cette déclaration « *marque un tournant dans la politique de Washington [et] constitue pour nous une garantie sérieuse et suffisante* » mais implique pour l'amiral d'Argenlieu qu'il « *veille jalousement au maintien de nos prérogatives de souveraineté*¹³⁸ ». Washington montre sa bonne volonté en admettant le 6 mars la France Libre au Comité de guerre du Pacifique. De plus, le Département d'État repousse fermement la protestation du gouvernement de Vichy estimant qu'il est inconcevable que les problèmes du Pacifique soient traités avec un gouvernement qui ne contrôle pas effectivement les territoires en question¹³⁹.

Face à l'ampleur des troupes annoncées à Nouméa et satisfait de cette première reconnaissance américaine, même partielle, de Gaulle modifie les instructions concernant la défense de l'île. L'amiral ne doit plus que se réserver la défense directe des colonies françaises et peut accepter de dépendre de Patch pour l'action interalliée¹⁴⁰. Le 12 mars 1942, les Américains débarquent en Nouvelle-Calédonie avec un matériel très important et très impressionnant. Cette démonstration américaine marque les Calédoniens qui ont eu le sentiment que « *les Martiens débarquaient*¹⁴¹ ». Face à l'importance des effectifs et des armes américaines, d'Argenlieu est contraint de céder le commandement des forces alliées en Calédonie¹⁴². Les troupes françaises stationnées en Calédonie restent sous commandement

¹³⁶ AN, 3 AG 1, carton 295, télégramme très secret n°874b/Diplo/49, du CNF à Tixier, 1^{er} février 1942.

¹³⁷ AN, Papiers Thierry d'Argenlieu, 517 AP, carton 14, lettre de Mac Vitty au Haut-commissaire d'Argenlieu, 25 février 1942.

¹³⁸ AN, 3 AG 1, carton 298, télégramme n°1857b/Diplo/300, de CNF à Haut-commissaire Pacifique, 7 mars 1942.

¹³⁹ FRUS, 1942, Europe, vol. II, p. 694-695, memorandum d'une conversation entre Sumner Welles et Gason Henry-Haye, ambassadeur de Vichy aux États-Unis.

¹⁴⁰ MAE, Guerre 1939-1945, Londres-Alger, volume 74, télégramme secret et personnel n°1585b/EMP/110 du général de Gaulle au contre-amiral d'Argenlieu, 25 février 1942.

¹⁴¹ PAÏTA Gabriel, CAZAUMAYOUR Jérôme et DE DEKKER Thomas, *Gabriel Païta : témoignage Kanak. D'Opap au pays de la Nouvelle-Calédonie 1929-1999*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 43.

¹⁴² AN, Papiers Thierry d'Argenlieu, 517 AP, carton 16, télégramme n°38, du Haut-commissaire Pacifique au général de Gaulle, 11 mars 1942.

français, mais leur emploi tactique est confié au général Patch¹⁴³. L'amiral explique avoir alors éprouvé « *une profonde émotion à confier à des mains étrangères la défense d'une terre de l'Empire français, à constater cruellement l'impuissance où nous étions d'en assurer la sécurité*¹⁴⁴ ».

Conclusion

Entre les ralliements de l'été 1940 et l'arrivée des troupes commandées par Patch, la France Libre a réussi à faire fructifier la rente de situation offerte par les colonies françaises du Pacifique. Incapables d'assumer avec leurs faibles moyens la défense des îles, les Français libres ont réussi à y intéresser Washington tout en obtenant, pour la première fois, une déclaration américaine très favorable pour eux.

Toutefois, ce jeu français est à double tranchant, et le général de Gaulle le sait parfaitement : les Américains pourraient être tentés de considérer ces bases comme nécessaires à leur défense *après* le conflit. Pour se prémunir face à ce risque, le général a un envoyé sur place, l'amiral Thierry d'Argenlieu en qui il a toute confiance, dont il connaît l'intransigeance et qui ne risque pas de céder la moindre parcelle des droits souverains de la France. L'inflexibilité de l'amiral et les maladresses de Patch ne manquent pas de provoquer, dès mai 1942, en pleine bataille de la mer de Corail et alors que les Britanniques viennent de commencer la conquête de Madagascar, à une crise ouverte et suraiguë qui remet en cause le fragile équilibre d'une défense placée sous influence.

¹⁴³ AN, Papiers Thierry d'Argenlieu, 517 AP, carton 16, message n°Cab.M/39, de l'amiral d'Argenlieu au brigadier-général Patch, 12 mars 1942.

¹⁴⁴ AN, Papiers Thierry d'Argenlieu, 517 AP, carton 16, message secret n°Cab.M/48, du Haut-commissaire Pacifique au général de Gaulle, 26 mars 1942.